ZÉRO déchet
Montpellier 100% engagée

COURNONTERRAL

Montpellier Méditerranée Métropole

À PARTIR DU 5 JUIN
LES MODALITÉS DE COLLECTE CHANGENT DANS MA COMMUNE

Montpellier, le 15 mai 2023

Madame, Monsieur,

Face aux enjeux écologiques et à l'augmentation du coût de traitement, **réduire la production de nos déchets est une nécessité environnementale et économique.**
Le coût annuel s'élève à 120 millions d'euros dont 15 millions engendrés par la fermeture du centre d'enfouissement de Castries en 2019. La Métropole est la seule à exporter ses déchets à plusieurs centaines de kilomètres.
Ce sont les usagers, c'est-à-dire chacun de nous, qui paient cette charge à travers la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Pour y répondre, la Métropole de Montpellier renouvelle ses marchés de collecte des déchets et **renforce son ambitieuse stratégie « Zéro Déchet »** mise en place en mars 2022 avec l'ensemble des maires des 31 communes.

NOTRE OBJECTIF COMMUN :
- ➕ **de tri des emballages et papiers** (bac jaune) ;
- ➕ **de tri des biodéchets** (bac orange/brun) ;
- ➕ **de tri du verre ;**
- ➖ **de déchets dans le bac gris.**

À PARTIR DU LUNDI 5 JUIN 2023, LA MÉTROPOLE ADAPTE SON SERVICE ET MODIFIE LES MODALITÉS DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS.

POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES
Les tournées de collecte des ordures ménagères sont optimisées.
Les ordures ménagères seront collectées **quatre fois par semaine** dans le centre ancien, **trois fois par semaine** dans l'habitat collectif et **une fois par semaine** dans l'habitat individuel.

POUR LES EMBALLAGES ET PAPIERS
Dans l'habitat collectif, **le tri sélectif sera collecté deux fois par semaine, au lieu d'une fois par semaine d'ici 2024.** Pour l'habitat individuel, la collecte reste à une fois par semaine. Pour rappel, **tous les emballages et papiers vont dans le bac jaune.**

POUR LES BIODÉCHETS
A partir du mois de juin 2023, la collecte en porte-à-porte des biodéchets est remplacée par une collecte en Points d'Apport Volontaire installés dans votre commune. Vous pouvez également commander gratuitement un composteur individuel.

POUR LE VERRE
Nous vous rappelons que le verre est à déposer dans l'un des 1200 Points d'Apport Volontaire présents dans la Métropole. A ce jour, seulement 50 % du verre est trié.

POUR LES ENCOMBRANTS
Il est nécessaire de prendre **rendez-vous au 0 805 280 005 (numéro gratuit)**. Tout dépôt sauvage pourra faire l'objet d'une verbalisation (entre 135 et 1500 € d'amende).

POUR CONNAÎTRE LES NOUVEAUX JOURS ET HEURES DE COLLECTE
montpellier3m.fr/collecte

ALLO DÉCHETS
N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)
montpellier3m.fr/dechets

Ensemble, relevons quotidiennement le défi du tri, et participons à chaque instant, par nos actes, à la réduction de nos déchets.

Le service de la collecte des déchets
de Montpellier Méditerranée Métropole

À PARTIR DU LUNDI 5 JUIN 2023

QU'EST-CE QUI CHANGE DANS MA COMMUNE ?

La collecte des emballages et papiers sera renforcée (bac jaune), en habitat collectif d'ici 2024 avec 2 collectes par semaine.

La collecte des ordures ménagères est optimisée (bac gris).

> Dans le centre ancien : 4 collectes par semaine.

> En habitat collectif : 3 collectes par semaine.

> En habitat individuel : 1 collecte par semaine.

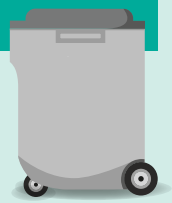

Fin de la collecte en porte-à-porte des biodéchets.

> Vous avez reçu un kit biodéchets comprenant un bioseau ajouré et des sacs kraft, qui vient remplacer votre petit bac orange.

> Vous pourrez à partir du 5 juin déposer vos biodéchets dans les nouveaux Points d'apport volontaire dans votre commune avec votre bioseau, ou commander votre composteur individuel gratuit.

POUR CONNAÎTRE LES NOUVEAUX JOURS ET HEURES DE COLLECTE ET L'EMPLACEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

CONNECTEZ-VOUS SUR

montpellier3m.fr/collecte

ALLO DÉCHETS

N° gratuit 0 800 88 11 77 (depuis un poste fixe)

montpellier3m.fr/dechets

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 05/2023 - NG

Montpellier Méditerranée Métropole